Association Des Experts-Comptables des Alpes

Intitulé de la formation :	**ACTUALITE SOCIALE**
Date :	**09 décembre 2021**
Formateur :	**Me Laurence VERDIER**

Cycle :	**Actualité sociale**
Positionnement à l'entrée : - **Public / niveau requis :**	**Experts-comptables, collaborateurs**
Prérequis :	**Connaissances de base en droit social**

Objectif opérationnel :
Permettre aux participants de comprendre et d'appréhender toutes les nouvelles règles issues des dernières lois, décrets et circulaires ainsi que des arrêts de la Cour de Cassation afin de leur permettre de les mettre en application au sein de l'entreprise.

Contenu de la formation :

- 1ère Partie : Actualité législative et règlementaire
  - Prolongation du taux d'allocation de l'indemnité d'activité partielle majorée de 70 %
  - Les principales dispositions de la loi « vigilance sanitaire »
  - Les principales dispositions de la loi de financement de sécurité sociale pour 2022
  - Une nouvelle aide pour des embauches en contrat de professionnalisation des chômeurs de longue durée
  - Prolongation de l'aide exceptionnelle à l'alternance jusqu'au 30 juin 2022
  - La création d'une indemnité inflation
  - Congé de présence parentale

- 2ème Partie : Actualité jurisprudentielle
  - Contrat de travail
  - Exécution du contrat de travail
  - Rupture du contrat de travail
  - Durée du travail

Moyens pédagogiques et techniques :
Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au minimum avant le jour de la formation.

Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent

Association Des Experts-Comptables des Alpes

Modalités de formation :

- Formation en distanciel

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée via Edusign.
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : en visioconférence
- **Durée :** 4h
- **Horaire** : de 14h à 18h
- **Groupe** : 50 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs** : 140 € HT / 160 € TTC par personne

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation et sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus et dure 1h.
- Parking : tous nos ERP ont des parkings gratuits

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent

Association Des Experts-Comptables des Alpes

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période d'avril à septembre 2021 :

Nos stagiaires jugent que :

99%

De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.

97%

La pertinence des exemples et cas pratiques aborder sont excellentes ou bonnes.

97%

L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.

Association Des Experts-Comptables des Alpes

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056 - contact@adeca.fr
www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent